



HAL
open science

Chapitre 18 - La vaisselle en bois

Bernard V.

► **To cite this version:**

Bernard V.. Chapitre 18 - La vaisselle en bois. Sébastien Lepetz. Occupations et espaces sacrés dans l'Altaï mongol: les sites archéologiques de Burgast et Ikh Khatuu, 1100 a.C. - 1100 p.C. : résultats des fouilles (2014-2016) de la mission archéologique franco-mongole., Editions Mergoïl, 2022, 978-2-35518-122-1. hal-04660415

HAL Id: hal-04660415

<https://hal.science/hal-04660415>

Submitted on 23 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Chapitre 18

La vaisselle en bois

Vincent Bernard



La vaisselle en bois

Si le bois constitue un matériau de prédilection pour les populations anciennes de l'Altaï, sa conservation dans les sites tient à de nombreux paramètres. Ainsi, certains sites d'époque Pazyryk sont encore protégés en altitude par le pergélisol, ce qui donne lieu à des découvertes extraordinaires (Rudenko, 1970) dont la rareté n'a d'égal qu'un niveau d'expression artistique riche, inventif, d'un raffinement insoupçonné. À l'opposé, des sites hunns-sarmates de la République de l'Altaï comme celui de Yaloman-II (Tishkin, 2011) ou de Kuraïk (Soenov, Shtanakova, 2011) offrent des conditions de conservation très contrastées proches de celles rencontrées par notre équipe dans l'Altaï mongol.

Ainsi à Burgast, cinq inhumations Bulan-Kobin étaient encore accompagnées de vaisselle de bois sur laquelle reposait un dépôt alimentaire (sacrum de mouton-chèvre avec parfois quelques vertèbres caudales). Cela ne signifie pas pour autant que seules cinq tombes contenaient des objets en bois : bien au contraire, au regard d'états de conservation très variables, allant d'un niveau excellent dans la tombe 10 jusqu'à un état de trace dans la ST 16, on peut supposer que l'ensemble des offrandes étaient déposées sur des supports de bois dont l'absence aujourd'hui tient à des conditions taphonomiques locales très diverses. Cette remarque sous-entend qu'il faut impérativement que des spécialistes du bois archéologique soient mobilisés sur le terrain afin de procéder à la fouille, aux observations puis aux relevés des objets ou de leurs traces sur place.



Fig. 419 : Espèces végétales et caractéristiques physiologiques des bois sélectionnés pour la fabrication de la vaisselle Bulan-Kobin. A - Pied d'un mélèze portant les traces d'un feu de forêt (Arkhangai, 2013). Les écuelles en bois de mélèze ont été façonnées dans le pied des arbres, là où le bois est, après les loupes, le plus madré, c'est-à-dire que son fil tourmenté limite les fentes lors du séchage et de l'utilisation de la pièce. Il réduit également les risques de fracture en cas de chute de l'objet. B - Branche de mélèze sectionnée à la hache (Arkhangai, 2013). Les branches comme les jeunes troncs de mélèzes et de pins étaient tronçonnés et fendus à la hache dans leurs parties de droit fil dépourvues de nœuds afin d'en tirer de fines planchettes destinées à la fabrication de tranchoirs ou de petits couteaux. C - Partie du houppier d'un peuplier dans la vallée d'ikh Khatuu (2014). À Burgast, un tranchoir a aussi été conçu dans une partie de tronc ou de branche de peuplier. Photos V. Bernard.

Ce n'est qu'à partir de là que le choix de prélever ou non pourra être pris. Cette implication des spécialistes dans les travaux de terrain a d'ailleurs été promue dès la création de notre Mission. Elle a ainsi privilégié une approche holistique des structures archéologiques au détriment de fouilles extensives afin de produire des jalons chrono-culturels parfaitement nouveaux (Tishkin, *op. cit.* : p. 165).

Concrètement, la détermination des éléments en bois a été effectuée selon deux approches complémentaires. La première, parfaitement empirique, est employée lors de la fouille et s'avère extrêmement efficace : elle a recours à une connaissance des essences de bois telle que peuvent en acquérir un menuisier ou un charpentier, mais aussi un naturaliste, combinant une observation à l'oeil nu ou à la loupe de terrain à faible grossissement (x 5) de caractères macroscopiques, comme l'état de surface et le fil du bois, l'organisation des noeuds ou des cernes de croissance, la couleur du bois de coeur ou de l'aubier, le dessin de l'écorce... La mise en évidence de canaux résinifères sur la section transversale des pièces de bois n'est pas ici un caractère discriminant puisque les principaux résineux de l'Altai en possèdent. On préférera se fier de façon plus intuitive à la couleur rougeâtre du mélèze (*Larix sp.*) pour le distinguer des épicéas (*Picea sp.*), pins (*Pinus sp.*) et sapins (*Abies sp.*) (Soenov, Shtanakova, *op. cit.* : p. 178). La seconde, plus classique, est employée pour confirmation et s'appuie sur l'observation, en laboratoire, des trois plans anatomiques (transversal, tangentiel, radial) à l'aide d'un microscope optique à réflexion (x 50 - x 1000). Le recours aux collections de référence et à un atlas de comparaison (Schweingruber, 1990) sont vivement recommandés.

Les espèces végétales sélectionnées pour la réalisation des objets décrits ci-dessous se résument au mélèze (*Larix sp.*), au pin (*Pinus sp.*) et au peuplier (*Populus sp.*) (fig. 419).

Au sein de ces cinq tombes, trois types d'objets apparaissent en deux à trois exemplaires : les écuelles tripodes, les tranchoirs et les couteaux en bois.

Les écuelles tripodes

L'écuelle 10003 accompagnait l'individu partiellement momifié de la ST 10 et contenait une queue de mouton, elle-même d'apparence lyophilisée. Posé en travers de l'écuelle proche du coffrage se trouvait un couteau en bois que nous verrons plus loin. Cet objet d'accompagnement fut déposé sur le bras droit du défunt au-dessus du coude et calé contre la dalle verticale de la tombe. Cette écuelle, particulièrement bien conservée, a été taillée dans un quartier de mélèze (*Larix sp.*; fig. 420) madré, où les veines du bois forment des motifs en volutes, possiblement pris dans le pied de l'arbre. Elle mesure 15,3 cm de diamètre sur une hauteur de 4 cm. Le bord est chanfreiné au couteau de façon maladroite. Son creusement irrégulier suppose une pièce évidée à la main à l'aide d'une gouge ou d'un couteau à évider, comme le suggère les traces observées à l'intérieur. L'usage d'un tour à bois est donc ici totalement exclu. Des traces de couteau sont visibles sur le fond du récipient, notamment dans l'espace que délimitaient trois pieds aujourd'hui disparus (cf. *infra*; fig. 421).

Parmi les trois traces laissées à l'emplacement des pieds, deux révèlent des fractures anciennes polies par une utilisation prolongée, alors que la dernière, plus fraîche, correspond clairement à une suppression du pied au couteau afin de rendre le fond lisse et sans aspérité. Cette observation est importante pour déterminer ici qu'un ustensile de la vie quotidienne a accompagné un personnage dans la mort sans qu'il ait été besoin d'en fabriquer un spécifiquement.

L'objet 12014 (ST 12) est un autre témoin en mélèze (*Larix sp.*; fig. 422), très endommagé, de ce type de



Fig. 420 : Ecuelle en mélèze 10003 et son couteau 10004 in situ sur le bras droit du défunt. Tombe ST 10. Photo V. Bernard.



Fig. 421 : Détails morphologiques et techniques visibles sous l'écuelle 10003 (tombe ST 10). On remarque les motifs en forme de vagues des cernes de croissance, signe caractéristique d'un bois madré. À gauche, on devine l'emplacement d'un des trois pieds fracturés. Dans la partie centrale, on distingue l'emplacement d'un autre pied supprimé à l'aide d'un couteau. Sur l'ensemble de la surface, on retrouve de fines incisions pratiquées au couteau lors de l'utilisation du fond comme planche à découper. Photo V. Bernard.

tripode. En effet, les vestiges de ce bol se résument à quelques morceaux parmi lesquels on peut reconnaître une lèvre, des fragments de panse et un pied taillé dans un départ de branche de mélèze. Si le remontage de cette écuelle n'a pas posé de problème particulier pour déterminer qu'il s'agissait d'un profil archéologiquement

complet, en revanche, l'angle d'inclinaison de son profil reste sujet à caution, d'autant qu'une déformation de ces petits éléments sous la pression des sédiments est évidente. Le diamètre minimum de ce récipient pourrait s'approcher de 11-12 cm dans le cas d'un bol. Dans le cas d'une écuelle, ses mensurations pourraient se rapprocher de celles de 10003 (~15 cm). Aucune trace d'outil ni de tour à bois n'a été vue sur ces petits fragments.



Fig. 422 : Fragments de l'écuelle 12014 in situ à proximité du bras gauche du défunt. Tombe ST 12. Photo V. Bernard.

Les tranchoirs en bois

Les trois tranchoirs découverts dans les structures 11, 14 et 16 sont, eux aussi, abîmés et partiels. Pourtant, à partir des vestiges conservés, il est aisé de reconstituer leur forme ovale d'origine.

Le premier, 11004 (ST 11), est issu d'une dosse (débitage tangentiel) de peuplier (*Populus* sp.) tirée à proximité du cœur. Il est conservé sur 10,5 x 5,5 x 1 cm, mais sa largeur complète devait avoisiner 8,5 cm et la branche dont il est issu devait avoir une douzaine de centimètres environ (fig. 423). Sa forme générale est assez irrégulière. Si aucune trace d'outil liée à l'utilisation de l'objet n'est visible, de légers chanfreins ont été réalisés au couteau pour rabattre les bords de la face supérieure où reposait le dépôt alimentaire.

L'objet 14025 (ST 14) provient également d'une planchette sur dosse de pin (*Pinus* sp.) proche de la zone de cœur du jeune tronc. L'épaisseur approche 1,2 cm. Long de 10 cm, la largeur conservée de 5,6 cm peut être restituée jusqu'à atteindre 7 cm. Cette pièce est la seule pourvue d'un très léger surcreusement de 2,6 mm de profondeur qui dégage un bord plat de 1,2 cm de large. Les seules traces d'outils sont liées au façonnage du plateau : un coup de ciseau ou de couteau à évider sur le rebord de la face supérieure et un chanfrein témoignant du dégrossissage de l'ébauche à la hache sur la face inférieure. Mais, aucune trace d'utilisation n'a pu être reconnue (fig. 424).



Fig. 423 : Fragments du tranchoir 11004 in situ posé sur la main droite du défunt. Tombe ST 11. Photo V. Bernard.

L'objet 16017 (ST 16) est taillé dans une très fine planchette de mélèze (*Larix* sp. ; 0,3 cm) débitée sur quartier (plan radial). Sa longueur actuelle – 8,5 cm – est proche de ses dimensions initiales, alors que sa largeur – 4,5 cm – devait se rapprocher de 6 cm. Compte tenu de son extrême état de fragmentation, il n'a pas été possible d'observer de trace d'outil. Ce minuscule plateau était accompagné, comme 10003 et 14025, d'un petit couteau de bois (*infra*).

Pour ces éléments, il est plus difficile d'établir s'ils ont été employés dans la vie de tous les jours, compte tenu de leur très petite taille, de leur mauvais état de conservation et de l'absence de trace d'utilisation visible. Ce type d'ustensile, de même que les couteaux en bois, sont toutefois plus facile à réaliser qu'une écuelle. Mais, il n'est pas certain que de telles considérations soient valides dans ce contexte. En revanche, la miniaturisation ou la reproduction en modèles réduits d'objets, comme ceux provenant de ST 16, semble peser en faveur d'une

fabrication spécifique pour le défunt. Il est d'ailleurs à noter que les sacrum de caprinés déposés débordaient en règle générale de ces plateaux. Leur rôle semblerait donc relever davantage d'une pratique symbolique que du dépôt d'un témoin domestique de la vie du défunt (cf. *infra*).

Les couteaux de bois

Trois couteaux ont été découverts dans les tombes 10, 14 et 16 accompagnant respectivement une écuelle (10003) et deux tranchoirs (14025 et 16017). Les couteaux 14 et 16 sont à l'évidence des objets miniatures

L'objet 10004 (ST 10) est en mélèze (*Larix* sp.) et mesure 16,5 cm de long pour une épaisseur de 0,6 cm. À mi-longueur, il est large d'1 cm alors que son extrémité distale dotée d'un « pommeau » s'élargit à 2 cm. Ce pommeau se présente sous la forme d'un disque taillé au couteau et constituant une butée. Il est décoré d'un



Fig. 424 : Tranchoir 14025 et son couteau 14026 découverts en laboratoire sur le côté gauche du défunt et sous les vertèbres caudales d'un capriné. Tombe ST 14. Photo I. Saunier.



Fig. 425 : Tranchoir 16017 et son couteau 16018 in situ au-dessus de l'épaule gauche du défunt et sous les vertèbres caudales d'un capriné. Tombe ST 16. Photo V. Bernard.

cercle bien gravé sur le recto et d'une tentative avortée de cercle sur le verso. Un tranchant, également taillé au couteau, couvre la partie distale convexe. Le dos de la "lame" est rectiligne sur la majeure partie de sa longueur pour s'incurver vers la pointe. Ce couteau en bois avec son pommeau et son unique tranchant est la copie conforme de couteaux en fer contemporains, comme celui découvert dans la vallée de Katun à Cheremshanka, Maima VII-87 (Fédération de Russie ; Borodovsky et Oleszczak, 2012 ; cf. fig. 120). Dans ces exemples métalliques, les tailles sont bien les mêmes que pour 10005, mais les pommeaux se présentent sous la forme d'anneaux, comme il est d'usage d'en rencontrer dans la culture Xianbei (Soenov, 2017 ; Bobrov, Khudyakov, 2005). Dans notre exemple en bois, aucune perforation n'a été réalisée au risque de fragiliser le manche, mais l'intention du tracé circulaire était bien là.

Le deuxième couteau 140026 (ST 14), semble complet malgré sa très petite taille (8,4 x 1 x 0,2 cm). Dans une éclisse de mélèze de section triangulaire effilée, une pointe et un manche de 3,6 cm ont été dégagés et la limite entre le manche et la lame a été marquée par un tracé perpendiculaire. L'ensemble du façonnage de cet objet a été réalisé à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Cet

exemplaire ressemble fortement par sa taille et sa forme à celui découvert dans la tombe 57 du site de Yaloman-II (Tishkin, 2011 : p. 168), Yustyd-I (Kubarev, 1991 : p. 69) ou plus loin encore dans la tombe Mo1 de Jiaohe dans le Xinjiang (Varenov, 2016 : p. 38).

Le troisième couteau, 16018 (ST 16), est moins bien conservé que les précédents. Fragmenté en quatre morceaux, cet élément de mélèze de 9 x 0,9 x 0,2 cm semble correspondre uniquement au tranchant, le manche ayant disparu (fig. 425). L'ensemble devait avoisiner une longueur de 15 cm environ. Il faut signaler ici que si cet élément n'avait pas été fouillé par un œil averti, il aurait très certainement disparu tant sa finesse et sa petitesse aurait pu le faire passer pour une racine ou un déchet de taille.

Quels outils pour travailler le bois ?

Les traces laissées sur ces différents artefacts par les outils qui les ont façonnés sont relativement discrètes. Leur identification peut néanmoins permettre d'appréhender une partie de la chaîne opératoire. Comme dans le cas du travail du bois d'architecture trouvé dans les tombes Bulan-Kobin de Burgast, ces outils sont peu nombreux, certainement très polyvalents et confirment à la fois la modestie de ces populations et/ou la nécessité pour ces populations, peut-être nomades, de voyager avec le strict nécessaire. Cela tendrait aussi à indiquer que les utilisateurs de ces objets en étaient également les artisans (fig. 426).

Une unique trace de hache apparaît distinctement sur la face inférieure du tranchoir 14025 et marque vraisemblablement la phase de débitage de la planchette et de dégrossissage de l'assiette (fig. 427). Il n'est pas possible, contrairement aux observations menées sur le coffre de la tombe 14 de déterminer la largeur et la forme du tranchant de la hache, mais il serait logique qu'il s'agisse d'un des outils déjà identifié par ailleurs (cf. chapitre 10 et 11), employé pour refendre les pièces de bois et les ébaucher au plus près de leur forme définitive (fig. 426-C).

L'herminette a été identifiée pour le creusement d'écuelles ou de plats à Kuraik (Soenov *et al.*, 2011). À Burgast, rien ne permet d'établir son utilisation pour la fabrication de vaisselle, ni dans les traces identifiées, ni par les ouvertures des récipients, où couteau et gouge semblent plus adaptés (fig. 428).

Sous l'écuelle tripode découverte dans ST 10, de discrètes incisions limitées au périmètre des trois pieds, aujourd'hui manquants, montrent qu'un couteau a été utilisé pour les sculpter, puis pour égaliser la surface lorsque ces pieds auront été brisés et supprimés. C'est également un couteau qui a permis de chanfreiner les bords de ce récipient, de marquer les bords des tranchoirs et de façonner les couteaux en bois. D'autres traces d'un couteau effilé à tranchant droit (Soenov, Konstantinova, 2013) sont aussi visibles sur le fond de

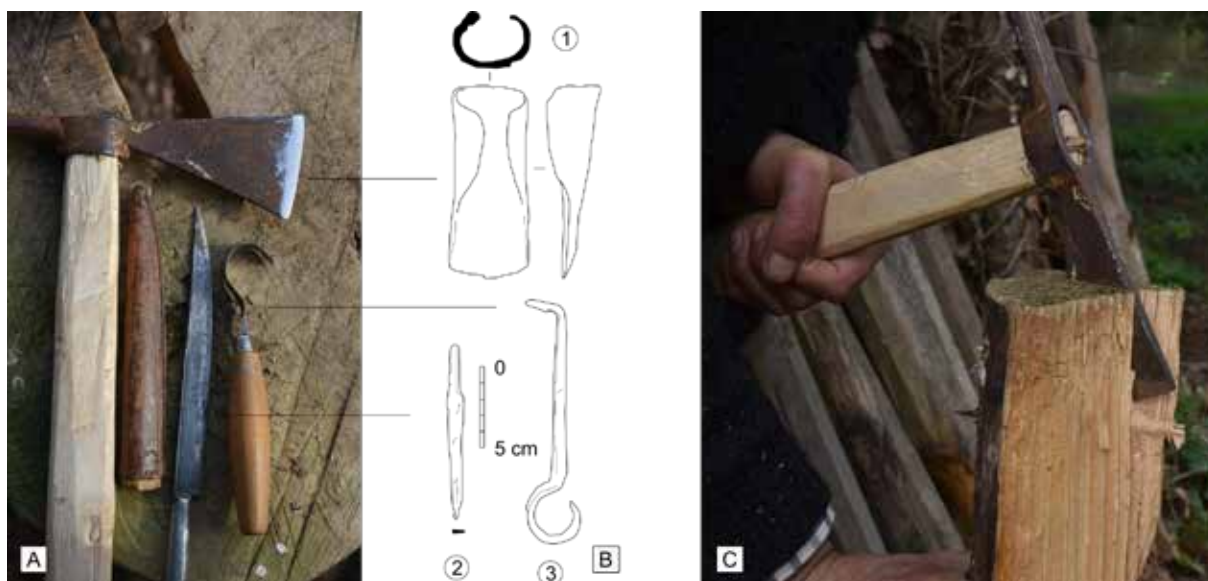


Fig. 426 : Boîte à outils Bulan-Kobin de Burgast identifiée à partir des traces de tranchants sur la vaisselle. A - Outils actuels employés lors d'expérimentations : de gauche à droite, hache à tranchant étroit (6 cm), couteau à lame droite et couteau à évider. B - Exemples archéologiques d'outils compatibles découverts à Verkh-Oïmon (Soenov et Konstantinova, 2013) : 1. hache/herminette à tranchant de 5 cm de large (T33) ; 2. couteau à lame droite (T37) ; 3. couteau à évider (T20). C - Utilisation de la hachette pour tirer des planchettes par clivage. Photos et DAO V. Bernard.

l'écuëlle 10003 entre les trois pieds. Cependant, il est délicat de déterminer à quoi correspondent ces incisions. Les traces du travail de sculpture pour le dégagement des pieds semble peu probables compte tenu de leur grande longueur (certaines mesurent jusqu'à 8 cm). En outre, elles viennent après la phase de polissage de l'extérieur, ce qui signifie qu'il s'agit de traces d'utilisation et non de façonnage ou de rayures. Nos observations (non encore publiées) menées sur de la vaisselle en bois de toutes périodes issues de l'Altai mongol rendent compte de traces similaires et presque systématiques sur les fonds extérieurs d'écuëlles, d'assiettes, de plats et de plateaux qu'on pourrait qualifier de traces de "découpe". Certaines sont très nombreuses et tendent à indiquer que ces surfaces, parfois assez restreintes, ont été employées comme planches à découper, peut-être dans le cadre de préparations et/ou de consommations alimentaires (fig. 428-D).

L'écuëlle de ST 10 conserve l'unique trace de gouge ou peut-être de couteau à évider à l'image de ceux découverts dans les tombes de Verkh-Oïmon dans l'Altai russe (Konstantinova *et al.*, 2014; Soenov, Konstantinova, 2013 ; Soenov, Konstantinova, 2014 ; fig. 426-B3). En effet, cet outil, dénommé "lozhkorez" par les Russes (Konstantinova, *op. cit.* : p. 428) est parfaitement adapté au travail de creusement de bols, d'écuëlles... et tend à se développer au cours de la période hun-sarmate dans la culture Bulan-Kobin. Il permet, en outre, d'accéder à des parties très incurvées à l'intérieur de récipients qu'une gouge ne pourrait pas atteindre. Cette remarque est importante car elle constitue un argument de poids en faveur d'une diversification et d'une complexification

de la typologie de la vaisselle en bois au cours de cette période. Le couteau à évider constitue ainsi un excellent marqueur typo-chronologique. Malheureusement, les phases de polissage et d'utilisation prolongée ont estompé la plupart des traces de ce type. Compte tenu des irrégularités dans l'épaisseur de l'écuëlle 10003 et en l'absence de traces d'usinage concentriques, on peut établir avec certitude qu'aucun tour à bois n'a été employé pour sa réalisation.

Aucune trace claire de ciseau à bois n'a été mise en évidence, même si le dégagement d'un rebord sur le tranchoir 14025 n'exclut pas cette possibilité.

Pour les étapes de finition, l'utilisation du rabot a été envisagée à Kuraik (Soenov, Shtanakova, 2011) bien qu'aucune preuve ne puisse être avancée. À Burgast, cette hypothèse semble assez peu vraisemblable pour l'écuëlle 10003, parce que les surfaces accessibles étaient limitées par la présence de pieds, parce que le bois sélectionné, madré aux veines contrariées, est plus facile à poncer qu'à raboter, et enfin et surtout parce que les bords irréguliers ont été chanfreinés assez maladroitement au couteau alors que ce plan était, pour le coup, facile à raboter. La finition des surfaces a donc été réalisée :

- à la hache employée comme un large ciseau pour les tranchoirs (fig. 428-B),
- les couteaux en bois raclés à la lame de couteau en fer,
- et les écuelles polies, peut-être avec du sable fin et du cuir (Soenov, Shtanakova, *op. cit.* : p. 179), peut-être avec des plantes riches en phytolithes comme *Equisetum* sp.



Fig. 427 : Chaîne opératoire pour la fabrication d'un tranchoir sur le modèle de 14025. A - Régularisation des bords à la hachette (à noter : l'outil est tenu comme un ciseau à bois en pression directe). B - Aplanissement des surfaces. C - Mise en forme et arrondis des angles à la hachette. D - Finition des bords au couteau. E - Tracé de la bordure à la pointe du couteau. F - Évidage du tranchoir au couteau à évider. Photo V. Bernard.

Une vaisselle en bois réalisée spécifiquement pour les défunts ?

Dans leur article de 2011, V.I. Soenov et E.A. Shtanakova définissent cinq raisons pour lesquelles les ustensiles de vaisselle en bois associés aux défunts dans les cimetières de culture Bulan-Kobin sont, selon eux, des "copies votives" réalisées spécifiquement à l'occasion d'enterrements. Nous proposons d'évaluer au fur et à mesure ces arguments à la lumière des quelques données collectées à Burgast, certes bien moins nombreuses que celles de nos homologues russes, mais examinées par un spécialiste en bois archéologiques, en xylologie et en dendrochronologie (fig. 429).

1- La miniaturisation d'ustensiles de cuisine, copies conformes d'objets de la vie quotidienne, les rend parfaitement inutilisables dans la préparation et la consommation de mets. À Burgast, quelques objets se distinguent, en effet, par une taille très réduite : il s'agit des couteaux en bois et des tranchoirs des tombes 14 et 16, tous inférieurs à 10 cm de long. Pourtant, tous les objets ne sont pas des modèles réduits : il en va ainsi de l'écuelle et du couteau de la tombe 10, de l'écuelle de la tombe 12 et du tranchoir de la tombe 11. Il ne semble donc pas que le principe de miniaturisation soit systématique. Bien évidemment, il n'est pas possible de piquer ou d'étaler quoi que ce soit avec les très petits couteaux, ni de poser



Fig. 428 : Chaîne opératoire pour la fabrication d'une écuelle. A - Évidage au couteau à évider après une mise en forme à la hache. B - Finition de l'extérieur à l'aide de la hache tenue comme un ciseau à bois en pression verticale directe. C - Finition du bord au couteau à lame droite. D - Utilisation du fond comme surface de découpe pour des besoins du quotidien. Photos V. Bernard.

de nourriture sur les minuscules plateaux de bois, sauf s'ils étaient employés comme "sous-verre", "sous-bol"... Il s'agit donc ici d'une représentation ou d'une évocation d'objets réels, plus grands et parfaitement fonctionnels ou d'objets dont on n'a pas compris l'utilisation.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'âge des individus accompagnés par ces éléments, on s'aperçoit clairement que les objets miniatures, sorte de dînette, ont été réservés aux enfants (ST 14 : 3-6 ans; ST 16 : 9,5-14,5 ans) alors même que les objets de taille réelle appartiennent aux tombes d'adultes. Ce principe semble avoir été respecté pour un autre type d'objet culinaire, à savoir les disques d'écorce de bouleau : en effet, le disque découvert dans la tombe n° 72 de Burgast - certes d'époque *Türk* - mesure 15 cm de diamètre et accompagne un adulte alors que celui d'un enfant de la tombe n°24 de Stepushka-I (Matrenin, Tur, 2017) n'est que de 10 cm à peine. Cette adaptation de la taille de la vaisselle à l'âge des défunts tendrait donc davantage à refléter un statut de la personne de son vivant qu'une pratique funéraire associant objets du quotidien et objets factices.

2- Une facture grossière signe une rapidité d'exécution éloignée d'un usage quotidien. Il est vrai que les éléments de dînette ont été exécutés de manière très sobre et de

façon rapide. Ainsi, les surfaces restent assez brutes avec les fibres du bois bien visibles, sans finition très soignée, contrairement aux écuelles des ST 10 et 12 et au tranchoir de ST 11, tous bien polis, et au couteau de ST 10, au pommeau décoré et chanfreiné. Si la fabrication d'un tranchoir ne nécessite pas de compétences étendues dans le travail du bois, en revanche, le creusement et le dégagement des pieds des écuelles requièrent un peu de temps, du savoir-faire et des outils spécifiques. Nous sommes donc ici loin d'une fabrication à la va-vite.

3- Aucune trace d'utilisation n'est visible. Cette assertion est parfaitement exacte pour les éléments miniatures, ce qui apparaît après les développements précédents comme un truisme dans la mesure où l'on considère bien que les "tranchoirs" étaient véritablement destinés à couper et porter de la nourriture. Si l'on considère qu'il s'agit, comme peut-être certains disques d'écorce de bouleau, non pas de succédanés d'assiettes, mais plutôt de supports d'assiette, de bol, d'écuelle ou de tout autre contenant de nourriture solide ou liquide, il serait alors normal de ne pas trouver de trace de découpe. Dans ce cas, le terme de "tranchoir" peut sembler ambigu parce qu'il est assimilé à une sorte de petite planche à découper. Il doit plutôt être pris dans le sens qui lui était

accordé dans l'Europe médiévale des 13^e-15^e siècle à savoir un support pour la nourriture - découpée ou non - se présentant sous la forme d'une planche de bois ou d'une épaisse tranche de pain rassi. Mais peut-être que "tailloir", c'est-à-dire "support de tranchoir" serait ici plus approprié car il n'exclurait ni un garnissage de viande ou de toute autre nourriture solide, ni une utilisation comme support d'un bol, d'une écuelle..., ni une utilisation comme spatule pour prendre de la nourriture directement dans son contenant. Il peut donc fort bien s'agir d'un ustensile polyvalent, peut-être mal compris, où l'absence d'entailles au couteau n'interdit cependant pas un emploi répété.

Pour les écuelles, nous avons vu précédemment que l'essentiel des traces de façonnage avaient été masquées par un polissage soigné. Or, s'il s'était agi uniquement du résultat de cette dernière étape de la chaîne opératoire, certaines fines rayures auraient subsisté, ce qui n'est pas le cas. L'écuelle 10003, parfaitement lyophilisée auprès de sa momie, a acquis une patine que seule une utilisation prolongée a pu lui conférer, comme c'est également le cas pour le tailloir de ST 11. On rappellera aussi que cette même écuelle disposait à l'origine de trois pieds, deux qui ont été fracturés accidentellement, le troisième supprimé au couteau pour assurer une meilleure stabilité au récipient, le tout poli par une utilisation de quelques mois ou de quelques années, poli peut-être parachévé lors de son stockage dans un sac de transport, comme il en existait à l'époque gengiskhanide (Turbat, Batsukh, 2015 : p. 163). Aussi, s'il est vrai qu'aucune trace de couteau liée à la découpe de nourriture n'a été relevée à l'intérieur du récipient, il semble clair que d'autres aliments y ont été consommés, car les écuelles devaient être réservées à la consommation de soupes, de bouillies et autres brouets. Et n'oublions pas non plus que des traces de découpe existent bel et bien sur la face inférieure entre les pieds. Ces ustensiles ont donc bien eu "une vie avant la mort". Dans ce cas, l'absence de trace d'utilisation évidente ne semble pas réhibitioire pour qualifier un objet du quotidien.

4- Le bois de mélèze donne un goût amer aux aliments, c'est pour cette raison que le bouleau lui est préféré. Cette assertion semble étonnante lorsque l'on sait que le mélèze est certainement l'essence de bois la plus fréquente au sein de notre corpus en cours de construction sur la Mongolie et que, de l'époque de Pazyryk à celle des *Türk* anciens, 24 éléments de vaisselle en bois ont été analysés et dix ont été taillés dans du mélèze contre seulement deux en bouleau. Tous comportent des traces d'utilisation et ne peuvent pas être confondus avec des copies funéraires. On peut donc douter des véritables désagréments causés par l'utilisation du mélèze, employé en plus fortes proportions que des espèces au goût moins fort comme le bouleau ou le peuplier, sur la qualité gustative des aliments préparés, stockés et consommés dans de tels

récipients, sachant que les problèmes d'amertume s'estompent avec le temps.

5- Les copies de vaisselle en bois sont réalisées sans qu'aucune importance soit accordée aux parties sélectionnées dans le tronc de l'arbre. L'écuelle de la tombe 10 provient clairement du pied d'un mélèze, là où les fibres sont entremêlées. Cette partie de l'arbre ainsi que les loupes de bois sont toujours recherchées en tournerie pour deux raisons : la première est esthétique car les veines du bois forment des circonvolutions très décoratives. La seconde est pratique puisque ce bois très nouveau et très dense prévient toute fente dommageable à un récipient prévu pour contenir du liquide. Les planchettes des tranchoirs-tailloirs ont été tirées de branches ou de troncs de 15-20 cm de diamètre dont les sections ont été optimisées, c'est-à-dire que les tronçons débités à la longueur voulue ont été fendus par le centre. La planchette 14025 a été ensuite tirée tangentiellement aux cernes, dans l'aubier, et la planchette 11004 l'a été radialement (fig. 429). Dans le premier cas, toute la largeur de la bille a été employée, et les déformations liées habituellement à ce type de débitage lorsque le bois "tire à coeur" ont été limitées grâce à la proximité de la moelle. Dans le second cas, le débitage effectué pratiquement sur quartier n'emploie qu'une demi-bille pour obtenir une planche dans laquelle les cernes seront perpendiculaires au plan dégagé. Ce mode de production de planche est celui qui provoque le moins de gauchissement. Les couteaux en bois ont été produits de la même manière à partir d'éclisses. Dans tous ces exemples, le bois duraménisé a été privilégié et, lorsqu'il était présent, le coeur a été expurgé ; pour ce qui est de l'aubier, il n'en a été observé que sur 14025, mais il est aussi possible que les bords endommagés des tailloirs en aient comporté. Quoi qu'il en soit, il n'est pas la cause du mauvais état de conservation de ce type d'objet si l'on en juge par la présence de pourritures molles associées aux bois en contact direct avec un sol humide. Il semble donc, ici aussi, que le matériau bois sélectionné pour la vaisselle de Burgast ait fait l'objet d'un choix judicieux sans qu'une distinction criante puisse être établie entre les objets usagés et leurs copies funéraires.

Malgré quelques discordances dans les interprétations de part et d'autre de la frontière russo-mongole et malgré des corpus assez réduits quantitativement, les caractères qui s'affirment au sein des lots de vaisselle en bois Bulan-Kobin répartis à travers l'Altaï tendent à préciser le statut accordé à ce type de mobilier ainsi qu'aux personnes qu'il accompagne.

Il apparaît ainsi de façon évidente que les adultes inhumés étaient flanqués d'objets portant des polissés d'utilisation prouvant leur origine domestique, alors que les enfants étaient accompagnés de copies, parfois miniaturisées (couteaux en bois par ex.), souvent très simples, voire rudimentaires. Notons ici que, dans les

exemples que nous avons observés, aux enfants ont été associés des objets uniquement tirés de planchettes ou d'éclisses, alors qu'aucune écuelle dont la fabrication est plus technique et plus longue n'a été rencontrée. Est-ce que cela suppose, en plus d'une rapidité d'exécution, une absence de véritablement vouloir copier le quotidien afin de rester dans un acte strictement symbolique ?

Le rôle de ce que nous avons désigné par "tranchoir-tailloir" n'est pas assuré et il semble encore délicat de classer de façon définitive ce type d'artefact au rang des "copies votives miniaturisées". En effet, celui retrouvé dans la tombe d'adulte n° 11 est poli par son usage et est de taille sensiblement équivalente à celui de la tombe d'enfant n° 14, d'aspect neuf. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'objets à fonctions multiples (cf. supra).

Dans l'état de nos connaissances, nous sommes donc en mesure de déterminer que cette vaisselle d'accompagnement en bois figurait parmi les effets personnels des adultes, objets tout aussi personnels que peuvent l'être aujourd'hui un peigne ou une brosse à dent. Parmi ces objets ayant accompagné les défunts durant leur vie d'adulte, on rappellera ici le cas du possible élément de lit de la tombe 12 (chapitre 10). Cela sous-entend donc que les enfants accompagnés d'objets factices n'étaient pas encore en âge de posséder leur propre vaisselle, ou qu'on voulait marquer, entre autres façons, leur statut. C'est le cas de l'individu de la tombe 16, dont l'âge a pu être estimé entre 9,5 et 14,5 ans. Chez les *Türk* anciens, des adolescents pouvaient être accompagnés dans leur tombe d'un cheval dès l'âge de 14-15 ans et posséder un nom militaire au plus tard à 16 ans (Seregin, 2013). Dans la mesure où ces données reposent sur des populations ayant vécu plusieurs siècles après la communauté bulan-kobin de Burgast, mais que leur espérance de vie était sensiblement identique, il n'est pas interdit d'imaginer que 14-16 ans ait pu correspondre à l'âge charnière enfant/adulte pour les populations de l'Altai, et cela pendant une longue période. Dans le cas de l'enfant de ST 16, il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que sa vaisselle n'ait pas été utilisable. Cette spécificité pourrait aller de paire avec la position de ces dépôts. En effet, dans les tombes d'enfants, ils sont placés au-dessus de l'épaule gauche de l'individu alors que dans les tombes d'adultes, ils sont situés sur une partie du membre supérieur droit. Cette différence pourrait correspondre à une position plus «fonctionnelle» pour les adultes, en lien avec l'action directe du bras sur l'objet, et plus symbolique pour les enfants pour lesquels seule la présence de l'objet compte. Dans ces contextes funéraires où la vaisselle en céramique reste très rare et parfois mal conservée (Tishkin, Matrenin, 2014) à la différence de certains habitats (Oleszczak *et al.*, 2017), on peut aussi s'interroger sur le statut de cette vaisselle en terre cuite par rapport à la vaisselle en bois. Si l'on imagine bien les avantages pratiques d'un service de table par rapport à un autre (meilleure résistance aux chocs et

aux chutes de la vaisselle en bois ; possibilité d'aller sur le feu pour la céramique), il est évident que ces types ne remplissent pas les mêmes fonctions (préparation, cuisson, consommation, stockage...). Est-ce qu'à l'image des ustensiles en bois, la céramique présente dans les tombes appartenait spécifiquement au défunt ? On retrouve ainsi des poteries de taille "normale", mais aussi des gobelets désignés par les auteurs comme des "récipients miniatures" (Tishkin, Matrenin, *op. cit.*: p. 186 ; Soenov, Shtanakova, 2011 : p. 178). S'agit-il alors ici aussi de récipients destinés à des enfants, les plus grandes poteries étant réservées aux adultes ? Il nous est difficile de trancher sur cette question en l'absence de détermination des âges et des sexes des individus inhumés. Ainsi, il serait pertinent d'établir à qui étaient destinés les plats et plateaux réservés au service de la table (homme ou femme ? Jeune ou âgé ?) comparativement aux autres ustensiles plus petits, plus individuels. De même, la présence de gobelets semble se développer en Eurasie au cours de la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère (Soenov, Shtanakova, *op. cit.* : p. 181) et tend à démontrer, plutôt qu'une volonté de fabriquer des modèles réduits, une individualisation des récipients à boire. Il est même avancé que la mauvaise conservation des céramiques dans les tombes traduirait une mauvaise cuisson d'artefacts factices destinés uniquement à la cérémonie funéraire (Tishkin, Matrenin, *op. cit.*: p. 187). Là encore, il s'agirait d'une hypothèse allant dans le sens d'objets réservés aux morts, mais vu leur rareté et l'absence d'analyse de pâtes, il conviendra d'être prudent. De même, est-ce que l'absence de décor sur les poteries est un rappel de traditions Xianbei-Chuchan ou un signe distinctif de ces poteries faites spécifiquement pour les morts ?

Dans les pratiques funéraires des communautés de l'Altai des 2^e-5^e siècles p.C., il a été constaté une nette réduction des céramiques d'accompagnement par rapport au début de la période Bulan-Kobin, phénomène probablement lié à une utilisation plus large d'ustensiles en métal ou en bois (Khudiakov, 1998 et Tishkin, 2005 cités dans Tishkin, Matrenin, *op. cit.*). L'apparition du couteau à évider au cours de cette période va permettre un développement très net des tasses et écuelles en bois (Soenov, Konstantinova, 2013 ; 2014). Il sera certainement aussi un moyen de développer des modèles aux formes plus complexes que seules les céramiques étaient jusque-là capables de produire.

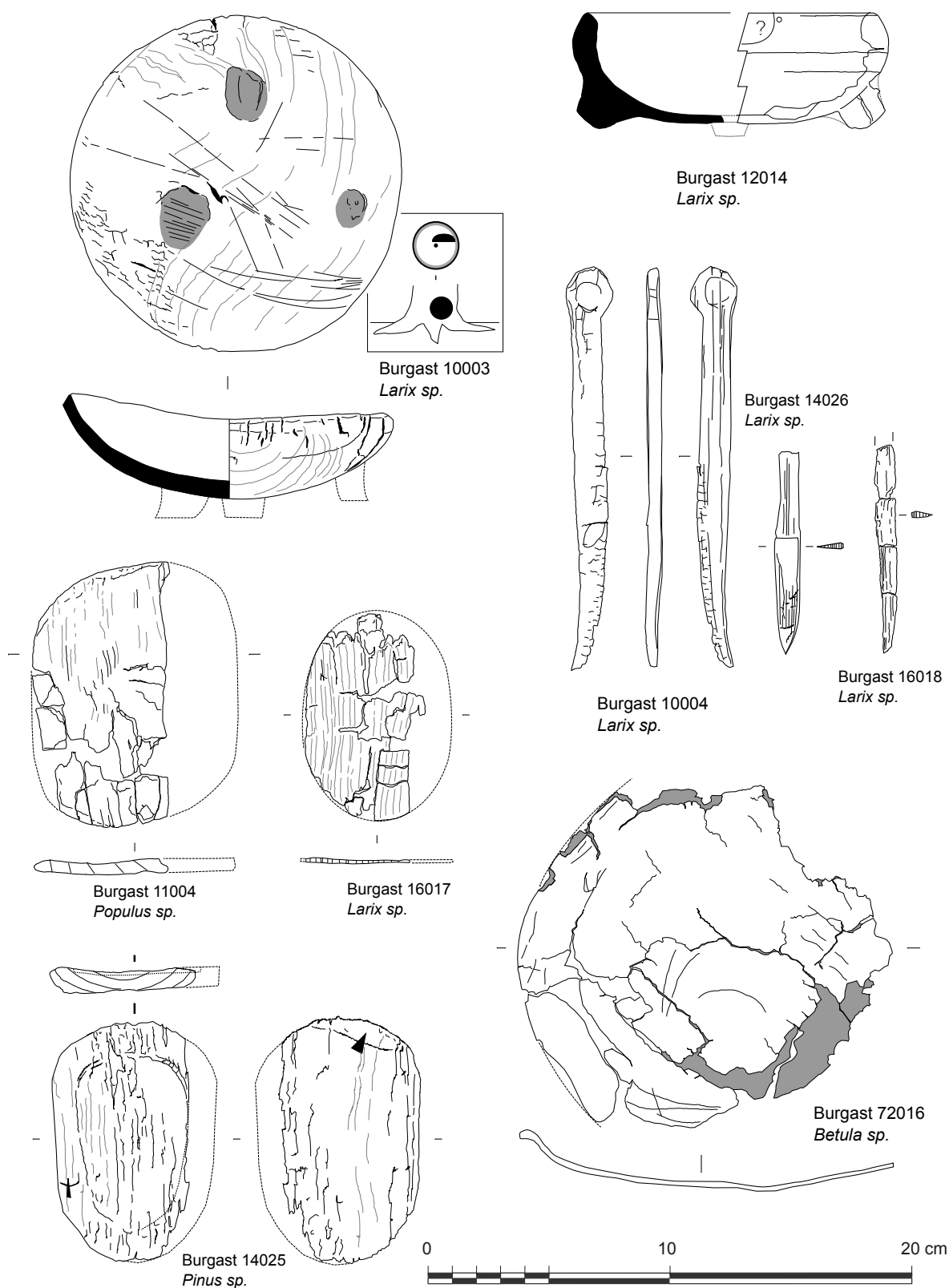


Fig. 429 : Plaque synthétique regroupant l'ensemble du mobilier de table découvert à Burgast. À noter que : 1) les parties grisées sur le fond de l'écuelle 10003 marquent l'emplacement des pieds disparus, 2) les cernes de croissance des arbres ont été indiqués sur les sections des pièces lorsque cela a été possible, 3) le disque d'écorce de bouleau 72016 appartient à l'occupation Türk ancien DAOV. Bernard.